

CSE du 12 octobre 2023,
Déclaration intersyndicale pour la FSU, l'UNSA, la CGT, la CFDT, FO, SUD, le SNALC

Monsieur le Ministre,

Vous avez à plusieurs reprises exprimé votre attachement au dialogue social et votre volonté de consulter les organisations syndicales représentatives. Bien évidemment nos organisations sont particulièrement attentives à ces engagements et se sont toujours organisées pour faire entendre, en tout lieu et à la moindre occasion, la voix des personnels dans leur diversité. Mais ce qui pouvait paraître dans un premier temps comme une forme d'impréparation ou absence d'anticipation mettant les représentants des personnels devant le fait accompli, devient la nouvelle norme du dialogue social du ministère. Calendrier des réunions et convocations revus du jour au lendemain, absence de document préparatoire, annonces faites à la presse soumises ultérieurement en multilatérale, absence de prise en compte des attentes des organisations syndicales y compris lorsqu'elles s'expriment de manière unanime comme sur la formation continue menacée par vos arbitrages, comme sur le harcèlement, comme sur l'école inclusive, comme sur la réforme de la voie professionnelle, comme sur les programmes du bac. Votre dernière initiative avec la mission sur l'exigence des savoirs en est la dernière illustration : son organisation, son fonctionnement, sa durée doivent respecter les organisations représentatives soucieuses de construire avec leurs mandants les réponses à votre initiative.